

Finances p.4

Budget 2023 : des dépenses maîtrisées
et des investissements durables

Fiscalité locale : 0% d'augmentation
des taux d'imposition
communaux en 2023

Jeunesse p.8

**Écologie, citoyenneté,
insertion** : accompagner
les talents, préparer demain

Mobilités p.16

**L'offre de bus fait
peau neuve** à Carrières-sous-Poissy

Trottinettes & vélos électriques
en libre-service : **une nouvelle offre
de micro-mobilité**

FAIRE DE LA PLAINE MARAÎCHÈRE
UNE OPPORTUNITÉ
ÉCOLOGIQUE ET CONCERTÉE p.11

SOMMAIRE

ÉDITO – 3

- **Carrières-sous-Poissy**, plus belle, plus sûre et plus écologique !

FINANCES – 4

- **Budget 2023** : des dépenses maîtrisées et des investissements durables

JEUNESSE – 9

- **Écologie, citoyenneté, insertion** : accompagner les talents, préparer demain

VILLE ENGAGÉE – 10

- Carrières accueille une **militante afghane pour les droits des femmes**

DOSSIER – 11

- Faire de la Plaine maraîchère **une opportunité écologique et concertée**

MOBILITÉS – 16

- **L'offre de bus fait peau neuve** à Carrières-sous-Poissy
- Trotinettes & vélos électriques en libre-service : **une nouvelle offre de micro-mobilité**

SPORTS & VIE ASSOCIATIVE – 20

- Porter les **valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme**

ÉVÉNEMENTIEL – 21

- **Des festivités populaires** à l'Hôtel de Ville !

ENVIRONNEMENT – 22

- **Pour une cité verte** au service d'une génération bien-être

CULTURE – 24

- **Le Printemps** à Carrières-sous-Poissy

DEVOIR DE MÉMOIRE – 25

- **Emouvants temps de mémoires et de souvenirs** au Monument aux morts de Carrières-sous-Poissy

HOMMAGES – 25

- **Ils nous ont quittés**

EXPRESSION – 26

- **Tribunes** libres

ÉTAT CIVIL – 27



VILLES & VILLAGES où il fait bon vivre



Carrières-sous-Poissy, plus belle, plus sûre et plus écologique !



Carrières, Carrières,

En juillet 2020, nous nous sommes engagés à vous rendre la parole, à poursuivre le développement de notre ville, à la rendre plus attractive et solidaire.

Depuis, et chaque jour, nous agissons avec éthique et méthodologie. Nous faisons face aux crises sanitaire, économique et sociale, à la guerre en Ukraine et à une inflation galopante qui impacte les particuliers comme les collectivités territoriales.

Nous avançons avec autant de plaisir et la détermination qu'il faut quand on a choisi de servir l'intérêt général. Notre équipe municipale est pluraliste et tire sa force de cette diversité mais aussi de sa capacité d'écoute et d'adaptation.

Alors oui, il y a des obstacles, des oppositions plus ou moins constructives, des aléas, des contraintes mais nous ne baissons pas les bras et avançons pas à pas. Grâce aux compétences, à l'engagement et à la créativité des agents publics, nous nous adaptons aux circonstances, répondons à de nouveaux impératifs, au cadre réglementaire, mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires sans pour autant revenir sur nos engagements de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.



Votre équipe municipale.

Nous pouvons comprendre que notre action puisse déplaire à ceux qui promeuvent l'immobilisme et qui préfèrent voir l'avenir avec une vision rétrograde loin de la réalité du quotidien, dénuée de toute vision d'avenir.

Mais, c'est loin des opportunités de circonstance et des jeux politiques que nous avons fait le choix d'agir et d'avancer pour le bien de tous, en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre belle cité, à savoir les Carrières-sous-Poissies et les Carrières-sous-Poissies qui la composent.

*2020 - 2023, 3 années d'engagement à votre service.
Résistance face aux crises, poursuite de la
transformation de la Ville et des politiques publiques.
Carrières-sous-Poissy, engagée par nature !*

Eddie Aït
Maire

Vice-président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise



- Publication trimestrielle n°32
Printemps 2023
de la Ville de Carrières-sous-Poissy
1, place Saint-Blaise,
78955 Carrières-sous-Poissy
- Directeur de la publication : Eddie Aït
- Conception, rédaction, réalisation,
photographies (sauf mention contraire) :
Service communication, 01 39 22 36 00 ou
service.communication@carrieres-sous-poissy.fr
Adobe Stock
- Impression : Imprimerie RAS,
95400 Villiers-le-Bel,
01 39 33 01 01
- Édition à 10 000 exemplaires
- Distribution : Abis Communication
24, rue du Buisson St Louis - 75010 Paris
- Infos+ : 01 39 22 36 00
mairie@carrieres-sous-poissy.fr
www.carrieres-sous-poissy.fr



FINANCES

Budget 2023 : des dépenses maîtrisées et des investissements durables

Voté par le Conseil municipal le 11 avril dernier, le budget de la Ville de Carrières-sous-Poissy s'élève à 40 558 124 € et reflète les engagements de la majorité municipale de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de poursuivre les investissements nécessaires aux besoins des Carriéroises et des Carriérois.



La dette de la Ville a augmenté de 70% entre 2014 et 2020 suite aux emprunts contractés par la précédente municipalité.

Capital restant dû au 01/01/2023 : 25 575 597 €

Le budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses communales et les énonce aussi précisément que possible, mais le voter marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route de la municipalité.

Dépenses de fonctionnement : une hausse raisonnée dans un contexte inédit

Après deux années d'un contexte budgétaire incertain lié à la pandémie de covid-19, l'année 2023 marque le retour à la normale de l'offre de services avec une reprise des activités culturelles, sportives et événementielles. Aussi, conformément à ses engagements, la municipalité se donne les moyens de poursuivre ses politiques publiques en faveur du développement durable, pour l'entretien des espaces publics, la culture, le sport, la vie associative et dégager des moyens supplémentaires pour la jeunesse et les initiatives solidaires.

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont estimées en hausse de 18,7% par rapport aux dépenses

réalisées en 2022, augmentation liée au contexte inflationniste inédit qui frappe les particuliers comme les collectivités locales.

La Ville subit l'inflation et de nouvelles dépenses obligatoires :

Hausse du coût des fluides (eau, gaz, électricité) : +315 301 €
Augmentation des dépenses de la restauration municipale : +142 191 €
Accroissement du point d'indice et revalorisation du smic : +431 000 €

0%

d'augmentation des taux d'imposition communaux* en 2023

*Après une baisse de 2 % en 2020 et 0% d'augmentation en 2021 comme en 2022

379 600 €

pour les subventions aux associations carriéroises

Malgré un contexte financier très contraint, la municipalité poursuit son soutien au tissu associatif et au bénévolat en maintenant le montant de subvention accordé en 2022.

Par ailleurs, des appels à projet ont été créés pour encourager les actions associatives qui contribuent aux objectifs de développement durable, en faveur de l'inclusion et des valeurs de l'Olympisme.

Préparer un budget, un travail long et minutieux entre élus et services

L'élaboration du budget communal nécessite une longue et étroite collaboration entre le maire, l' élu aux finances, les services, la direction générale des services et les directeurs.

Pour cela, chaque direction municipale propose son budget conformément à la lettre de cadrage qui tient compte de la situation financière actualisée et définit la trajectoire en fonctionnement et en investissement en lien avec les priorités politiques. Pour Catherine Guérin, directrice générale des services de Carrières-sous-Poissy, « vient alors le temps des analyses et des arbitrages techniques pour fiabiliser les propositions budgétaires faites à la municipalité et qui doivent

s'inscrire dans la prospective financière pluriannuelle».

Ensuite, et après arbitrage politique, directions et exécutif établissent ensemble le rapport d'orientation budgétaire (ROB) avant le vote du budget par le Conseil municipal.

« Dans un contexte inflationniste dû à l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières alimentaires, des difficultés d'approvisionnement en conséquence du conflit ukrainien, la construction budgétaire n'est pas l'exercice le plus simple mais l'énergie ne me manque pas pour mettre en œuvre le projet municipal et contribuer à bâtir un service public de qualité auquel les agents municipaux sont attachés » ajoute Catherine Guérin.

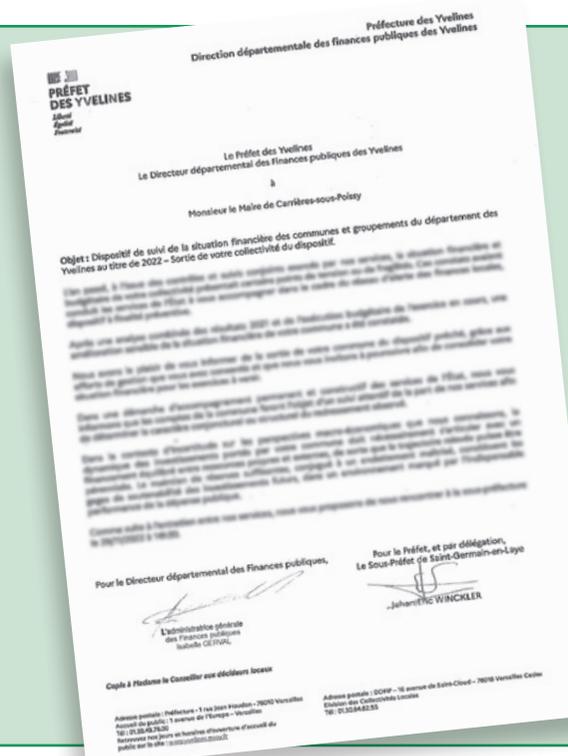


La Ville quitte le réseau national d'alerte des finances locales !

En 2019, l'État a placé la Ville dans le réseau d'alerte des finances locales en raison de sa fragilité financière et de son endettement très élevé.

Au vu de l'amélioration des résultats budgétaires et de la stratégie financière communale mise en place par la nouvelle municipalité, Jehan-Éric Winckler, Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye et Philippe Dufresnoy, Directeur départemental des Finances publiques, ont annoncé la sortie de la Ville de ce réseau.

« Depuis notre prise de fonctions, en juillet 2020, l'assainissement des finances de la Ville a toujours été une priorité pour l'équipe municipale. La sortie du réseau d'alerte est une reconnaissance du travail et de notre gestion responsable des deniers publics » se félicitent le maire, Eddie Ait, et Philippe Barron, adjoint au maire délégué aux finances et à la vie économique.



Une politique municipale d'investissement qui se poursuit et s'inscrit dans les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies:

En 2023, la Ville poursuit ses investissements conformément au plan pluriannuel défini pour la période 2020-2023 et d'un montant total de 30.5 M€.

Ainsi les dépenses réelles d'investissements (hors restes à réaliser et remboursement du capital de la dette) s'évaluent à 5 735 164 €, après une année 2022 très

particulière avec le financement, sur les fonds propres communaux et donc sans recourir à l'emprunt, de la reconstruction/extension de l'école élémentaire publique Jean-Giono. Ces dépenses d'investissement s'inscrivent désormais dans les objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies auxquels la municipalité contribue.

Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

- Réalisation du **Centre municipal de Santé** (1ère tranche des travaux)
- Opérations de rénovation des **Multi-accueils Les Bambins et Les Pitchouns**
- Rénovation et aménagement d'un petit dojo au **Gymnase Provence**
- Remplacement d'huissieries et rénovation des douches et des vestiaires du **Gymnase Champfleury**
- Pose d'un sol neuf au **Complexe sportif Bretagne**

Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité

- Réalisation de travaux liés à la sécurité incendie à l'**école Les Goélands**
- Rénovation de la salle des maîtres et de la bibliothèque, changement des portes d'accès et reprise de la toiture de l'**école Le Parc**
- Remplacement de stores aux **écoles élémentaires Champfleury, Le Centre et Bords-de-Seine**
- Pose de sols souples en entourage d'arbre à l'**école élémentaire Le Centre**
- Sécurisation de l'accès au parking du **Groupe scolaire Provence**
- Réfection du parking des enseignants de l'**école Louis-Pasteur**
- 3^{ème} tranche du **Plan pluriannuel d'investissement** dans les écoles et dans les accueils périscolaires

Mettre en place une infrastructure résiliente

- Remplacement des portes de secours de l'**Espace Louis-Armand**
- Création d'un **parking de 150 places** (rue des Fleurs)
- **Désamiantage des garages** de l'Île de la Dérivation et **pose de nouvelles toitures** (1^{ère} tranche)

Partenariats pour la réalisation des objectifs

- Mise en œuvre des projets proposés pour 2023 par les conseils de quartier :
Quartier Le Centre : embellissement du chemin de Halage
Quartier Bords de Seine : pose de bancs customisés
Quartier Saint-Louis : création d'une aire de jeux



Budget
dépenses utiles
pour les Carriérois
en lien avec
de développ

Les objectifs de développement durables (ODD) de l'Organisation des Nations Unies



En 2015, l'Organisation des Nations Unies a adopté un « *plan pour transformer le monde* », appelé Agenda 2030 et composé de 17 ODD. Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux

de développement dans tous les pays, tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. À son échelle, la municipalité de Carrières-sous-Poissy entend décliner ces objectifs dans ses politiques publiques.

11
VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- Achèvement des travaux du **Poste de Police municipale**
- Déploiement de la **vidéo-surveillance** (1^{ère} phase)
- Achats de **nouveaux équipements** pour la Police municipale
- Extension du colombarium au **Cimetière Le Clos des Bruyères**
- Ravalement du **Puits artésien**
- Réalisation de travaux au **Presbytère**
- Mise en place d'un abri à containers pour les commerces rue Daniel Blervaque
- Contribution financière à la construction de la **passerelle** dédiée aux mobilités actives, entre Poissy et Carrières-sous-Poissy
- Réalisation d'**études** conjointes avec l'EPAMSA sur le **secteur de l'entrée de Ville**

12
CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Établir des modes de consommation et de production durables

- Travaux de rénovation de la **cuisine centrale Bretagne** et du réfectoire, et de la cuisine de **l'école Le Parc**
- Rénovation des murs de l'office du restaurant du **Groupe scolaire Provence**
- **Acquisition de matériel neuf** pour les offices et les cuisines de production

13
MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- Etudes pour la **pose de panneaux photovoltaïques** sur les équipements publics et **d'ombrières** sur les parkings municipaux
- Rénovation de l'éclairage extérieur du **Gymnase Provence** et du **Complexe sportif Bretagne**
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'isolation thermique du **Gymnase Provence** et du **Complexe sportif Bretagne**
- Poursuite du plan de passage systématique à **l'éclairage Led** sur le patrimoine communal
- Mise en place de la **télégestion pour la régulation du chauffage** des équipements municipaux
- Pose de films solaires à **l'Hôtel de Ville** et au **Pôle Michel-Colucci**

15
VIE
TERRESTRE



Préserver et restaurer les écosystèmes

- Création d'un cimetière animalier avec **l'installation d'un columbarium**
- Réalisation d'un **Atlas de la biodiversité communale**

et 2023 :
s et responsables
s et les Carriérois
e les objectifs
ement durable

JEUNESSE

Écologie, citoyenneté, insertion : acco

La Ville du présent et de l'avenir se fait avec et pour les jeunes. Au centre des préoccupations municipales, la jeunesse est ainsi sollicitée et mise en avant dès que possible, qu'il s'agisse d'opérations liées au développement durable, à l'insertion mais également d'accès à la culture et à la découverte du monde. Focus sur les derniers temps fort de notre politique dédiée !

Écoliers et collégiens investis pour le développement durable



Alors que les écoles sont déjà mobilisées depuis deux ans dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Ville pour soutenir les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies, les collèges Claude-Monet et Flora-Tristan sont désormais eux aussi concernés. Labellisée « Cité de la Jeunesse » par l'État, Carrières-sous-Poissy a ainsi fait le choix fort de valoriser les projets de notre jeunesse en direction de l'environnement en faisant bénéficier les établissements d'une subvention exceptionnelle (800 euros pour les écoles, 1 000 euros pour les collèges).

Les écoles ont d'ores et déjà vu une vingtaine de leurs projets retenus (actions contre le gaspillage alimentaire, création de jardins pédagogiques, découverte de la biodiversité...). Charge désormais à leurs aînés des collèges de faire des propositions pertinentes en lien avec le développement durable !

Favoriser l'insertion de notre jeunesse

Le 15 avril, le Maison de la Jeunesse et de la Réussite accueillait la 2^e opération « Job Dating ». Consacré aux emplois municipaux de l'animation, cet événement a vu se présenter une trentaine de candidats. Sous la forme d'un entretien individuel, les équipes de la Direction des Ressources Humaines, des services Jeunesse et des Accueils périscolaires et de loisirs présentaient les opportunités d'emplois pendant la période d'été et les atouts de la filière des métiers de l'animation. Un succès à renouveler et qui confirme la politique volontariste de la municipalité en la matière.

Citoyenneté européenne : des collégiens carriérois à Berlin



Une subvention exceptionnelle de 2500 euros (soit plus du tiers du coût global) a

été accordée au Collège Flora-Tristan pour un voyage scolaire à Berlin. 24 élèves germanistes de la 5^e à la 3^e découvriront ainsi durant la deuxième quinzaine de mai la capitale allemande. Au programme : visite de la ville, rencontre avec des Français établis sur place, découverte du Mur de Berlin, de la East Side Gallery, du Reichstag (le parlement allemand) et visite du Mémorial des Juifs assassinés. Un soutien conforme aux engagements de la Ville et sa candidature au label Ville européenne.



Découverte du monde professionnel...



...et coup de pouce pour la jeunesse carriéroise.

Accompagner les talents, préparer demain

Opérations ramassage de mégots et sensibilisation contre les déjections canines



Conseil Local de la Jeunesse
carrières-sous-poissy

En février, munis de gants et encadrés par leur animateur, les membres du Conseil local de la jeunesse se sont attaqués aux mégots honteusement jetés aux sols par des fumeurs.

En moins de deux heures, sur la place Saint-Exupéry, près de 200 mégots ont été ramassés.

Les jeunes du CLJ mobilisés pour la propreté.



À l'issue de cette opération coup de poing, les jeunes Carriéroises et Carriérois engagés se sont déclarés « à la fois attristés par tant de déchets jetés et contents d'avoir pu contribuer à une telle action en faveur de l'environnement ». Et, ils ont ajouté : « Rendez-vous compte, un mégot pollue 500 litres d'eau et met plus de deux ans à se décomposer ».

Une opération de sensibilisation contre les déjections canines avec le service des Espaces verts.



Les membres du CLJ, fortement impliqués dans cette dynamique écologiste, ont également menés une action de sensibilisation contre les déjections canines à l'occasion de la Fête du printemps organisée le samedi 25 mars.

Pensez au Pass+ Yvelines !

Mis en place par le Département des Yvelines, le Pass+ permet aux 11-21 ans de bénéficier d'une aide de 80 € pour les activités sportives et culturelles.

www.passplus.fr



En complément, la Ville a rejoint le dispositif national « Pass Culture » qui propose aux 15-18 ans des crédits allant de 20 à 300 € pour favoriser et diversifier l'accès à la culture.

<https://pass.culture.fr>



« Et si je m'engageais ? » : la jeunesse au cœur du projet de démocratie participative.

Porté par deux associations nationales, Territoires Solidaires d'Avenir et Empreintes Citoyennes, le projet de consultation « Et si je m'engageais ? » vise à favoriser l'engagement des jeunes au sein de leur commune. La parole était ainsi donnée aux Carriérois de 13 à 25 ans, en leur proposant d'apporter leur contribution par le biais du questionnaire en ligne « Et si je m'engageais ?... ».

Pas moins de 114 réponses qui ont été reçues. Lorsque les résultats nationaux seront connus, la Ville organisera une rencontre-débat afin d'apporter de nouvelles réponses aux attentes exprimées. De cette consultation naîtra une analyse et des perspectives pour dessiner une politique locale encore plus en adéquation avec notre jeunesse.



VILLE ENGAGÉE

Carrières accueille une **militante afghane** pour les droits des femmes

Carrières-sous-Poissy a eu le privilège d'accueillir Mursal Sayas, journaliste de 27 ans réfugiée en France depuis le retour au pouvoir des talibans. Une rencontre organisée dans le cadre de la semaine dédiée à l'égalité femmes-hommes.



Un témoignage poignant, une rencontre exceptionnelle



Mursal Sayas, journaliste afghane, à la rencontre des Carriérois.

Invitée par la municipalité et le Mouvement de la Paix, Mursal Sayas est venue échanger le 8 mars 2023 avec des enfants des accueils de loisirs de Carrières-sous-Poissy. La jeune femme de 27 ans a livré un témoignage bouleversant, raconté son exil et son intégration en France, détaillé le triste sort actuel des femmes en Afghanistan, « un pays sous le pouvoir des Talibans, des terroristes, des gens qui tuent leur propre peuple, violent tous les droits de l'homme, pas seulement les droits des femmes. Des gens qui n'acceptent pas l'égalité, qui n'acceptent pas l'humanité ! ». Lorsqu'elle était encore en Afghanistan, Mursal travaillait pour la Commission afghane des droits de l'homme. Un rêve qu'elle a pu accomplir en divorçant de son mari - un mariage arrangé - qui s'opposait à son travail. Deux raisons qui l'obligent à fuir l'Afghanistan le 17 août 2021, deux jours après la chute de Kaboul. Elle n'a plus la garde de ses deux enfants, un fils de six ans et

une fille de trois ans, restés chez leur père : « C'est la partie la plus difficile, parce que je ne sais pas quand je pourrai revoir ma famille, mes parents, mes enfants. Je ne sais vraiment pas quand je pourrai aller les voir, que ce soit en Afghanistan ou dans un autre pays ». De ce récit est né un échange passionnant avec les enfants mais également avec les seniors de la ville qui ont ainsi pu prendre conscience de la condition de la femme dans un pays soumis à un patriarcat archaïque. Un livre qui relate à la fois son histoire et celle de femmes afghanes doit sortir en septembre prochain aux éditions de l'Observatoire.



Des questions sur la condition de la femme en Afghanistan et une belle rencontre.

Une semaine dédiée aux femmes et à leurs droits #8MARS

Durant la semaine du 6 au 11 mars, la municipalité proposait également d'autres temps forts :

- L'exposition « *Portraits de femmes* » visible à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, de la Médiathèque Octave-Mirbeau et de la Maison des Associations mettait en avant 8 femmes françaises ayant œuvré pour l'avancée des droits.
- Le témoignage de Clémence Bellanger, invitée à la Médiathèque pour une rencontre autour de son ouvrage « *Née comme ça* ». L'occasion d'échanger autour de son expérience en tant que polymalformée à la naissance.
- Une sélection d'ouvrages sur les femmes, leurs œuvres et leurs combats et un jeu de 7 familles, « *Tu la connais ?* », édité par le Centre Hubertine-Auclert, étaient également proposés aux adhérents de la Médiathèque.

Un échange fructueux avec les enfants de l'Accueil de loisirs Jean-Giono.



Faire de la Plaine maraîchère une opportunité écologique et concertée

Partie intégrante de notre histoire et de l'identité de Carrières-sous-Poissy, la Plaine est aujourd'hui un enjeu environnemental majeur. Entre protection de la biodiversité et projets d'attractivité, notre Ville multiplie aujourd'hui les initiatives pour faire des 330 hectares concernés une vitrine en matière de transition écologique.

La Plaine, une histoire carriéroise

C'est peu dire que l'histoire de notre Ville a été marquée par la Plaine et son exploitation maraîchère. Depuis le Moyen-Âge, le travail de la terre est attesté par les historiens. Au milieu du XV^e siècle, des parcelles sont cédées par les seigneurs aux familles paysannes en contrepartie du cens, un impôt perpétuel. La gestion de ces terrains se transmettra de générations en générations.

Mais la nature même de la terre, plutôt pauvre, limite les types de cultures possibles. Et ce d'autant qu'il n'y avait à l'époque aucune possibilité d'irrigation. Il y a quatre ou cinq siècles, les textes évoquent des prés, des vignes, des étables et des bois. La présence de seigle et d'avoine est également vérifiée. Plus tard, les arbres fruitiers font leur apparition, à tel point que la moitié du territoire devient couverte de cerisiers.

La vigne est une culture importante à Carrières. Dans la première moitié du XIX^e siècle, quatre pressoirs y sont actifs. En 1858, les vignes occupent encore 30 hectares. Mais la véritable révolution a lieu en 1894.

C'est à cette date que la Ville de Paris, cherchant un moyen de se débarrasser de ses eaux usées, passe un

accord avec la municipalité de l'époque qui veut tenter l'expérience de l'épandage pour fertiliser les terrains pauvres. Une expérience profitable puisque 20 ans plus tard, ce sont près de 350 hectares qui sont dévolus à la culture maraîchère. Poireaux, oignons, céleris, carottes, choux, haricots, pommes de terre... l'agriculture connaît un essor remarquable et la prospérité gagne Carrières !

Le paysage local va connaître une première véritable transformation. Malheureusement, une gestion anarchique des déchets industriels aurait entraîné le mélange des eaux d'épandage avec des produits chimiques. Les sols sont progressivement pollués par les métaux lourds et les légumes déclarés impropres à la consommation.

Ainsi prend fin, lors du dernier tiers du XX^e siècle, l'aventure agricole carriéroise. L'urbanisation s'est développée et, s'il subsiste toujours des vestiges de ce passé, la Ville ne ressemble plus à celle de nos grands-parents. Restent les témoignages des anciens et les travaux du Cercle Historique et Archéologique de Poissy et Carrières-sous-Poissy.

Et, surtout, une tâche immense à accomplir : redonner à la Plaine toute sa place dans la vie locale !



« La Commission extra-municipale a auditionné toute personne jugée pertinente pour atteindre les objectifs qui ont été fixés par le maire et le Conseil municipal. »

Partenaires institutionnels tels que la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Département des Yvelines, Région Île-de-France, mais aussi représentants d'activités installées sur la Plaine, élus locaux, parlementaires et porteurs de projets... tous ont pu faire valoir leur expérience, apporter leur expertise et ont permis de déterminer des orientations d'aménagement. »

Kevin Schwendemann, Président de la Commission extra-municipale « Avenir de la plaine de Carrières-sous-Poissy » et conseiller municipal délégué à la coordination et la mise en oeuvre de la transition écologique et énergétique

Un espace pollué à reconquérir, des pouvoirs publics mobilisés

Après une série d'études commanditées par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), la présence de métaux lourds est confirmée sur une partie de ces 330 hectares. En conséquence, la Plaine maraîchère s'est enrichie et a été la victime d'une entreprise illégale de dépôt sauvage ayant conduit à l'accumulation de plus de 38 000 m³ de déchets dont de l'amiante.

Durant l'année 2020, le Département des Yvelines a mandaté plusieurs entreprises pour en finir avec la « mer des déchets ». En l'espace de six mois, les dizaines de milliers de tonnes de dépôts sauvages ont ainsi été déblayés pour redonner à la Plaine son aspect naturel d'antan. Un démonstrateur vertueux, capable de trier et de revaloriser les déchets collectés a été mis en place par l'une des sociétés participantes au nettoyage. En septembre de cette même année, le maire a saisi le Procureur de la République d'une plainte contre X pour « mise en danger de la vie d'autrui et atteinte à l'environnement ». Quelques mois plus tard, en février 2021, une plainte avec constitution de partie civile a été déposée au tribunal judiciaire de Versailles auprès du doyen des juges d'instruction pour faire reconnaître le préjudice écologique et obtenir réparation. Cette réparation est estimée à plus de 79 millions d'euros, somme correspondante à la perte de la taxe générale sur les activités polluantes, les coûts de confinement et d'évacuation des terres polluées, les frais de travaux de dépollution, les pertes de taxe foncière et de taxe d'habitation.

Pour le maire, l'objectif est clair : « Nous comptons sur la justice pour faire appliquer le principe du pollueur-payeur

dans cette affaire. L'instruction de la Justice doit nous permettre de trouver le ou les responsables de cette pollution endémique qui a complètement hypothéqué la vocation agricole de cette plaine, mis à mal son équilibre écologique et mis en danger la vie de notre population ». Cette réhabilitation doit également se réaliser dans le strict respect de la biodiversité. « C'est une nécessité absolue pour le patrimoine naturel francilien » poursuit-il. « Année après année, une biodiversité riche s'y est développée sans l'intervention de l'Homme. Il est donc primordial que la réhabilitation de la Plaine se fasse en ayant toujours en tête cette problématique ».

Département, Région et État se sont mobilisés aux côtés de la Ville depuis plusieurs années. Un engagement qui s'est fait en trois temps : participation au nettoyage de la Plaine, valorisation de la richesse environnementale du site et réhabilitation pour en faire un pôle exemplaire en matière de transition écologique. « Pour cela, nous avons mobilisé toutes les énergies, toutes les bonnes volontés. L'avenir de la Plaine est un enjeu qui doit intéresser le plus grand nombre ; c'est pourquoi nous avons voulu donner la parole aux Carriérois » précise Laïla Ouakka, adjointe au maire déléguée à la vie des quartiers, à la démocratie locale et à la concertation citoyenne.

Joseph Honoré, figure de la vie agricole carriéroise, a fêté ses 100 ans



Joseph Honoré reçoit la médaille de la Ville des mains de son fils Philippe Honoré et du maire, Eddie Aït.

C'est peu dire que Joseph Honoré aura vécu l'évolution de la Plaine ! Né à Carrières en 1923 dans une famille de cultivateurs dont il prendra naturellement la suite, il a fêté son 100^e anniversaire le 3 mars dernier entouré de ses proches et d'Eddie Aït. Amoureux de la terre, historien amateur passionné, M. Honoré est aujourd'hui une mémoire de la ville et particulièrement de son passé agricole. Ce sont ses travaux avec le Cercle d'Études Historiques et Archéologiques (CEHA) qui ont notamment permis aux Carriérois de se réapproprier leur histoire et celle de la Plaine maraîchère.



La parole aux acteurs locaux : citoyens, bénévoles, élus

Conformément à ses engagements et pour profiter de la mobilisation des pouvoirs publics, la municipalité a mis en place, dès sa prise de fonction, une commission pour décider d'un avenir commun. Un avenir qui se préoccupe de l'environnement évidemment mais un avenir qui prend également en compte les notions de développement et d'attractivité.

Nommé « *Commission extra-municipale pour l'avenir de la Plaine de Carrières-sous-Poissy* », ce nouvel organe de démocratie participative est composé de 20 membres dont le maire, de conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition, de représentants des partenaires institutionnels et d'associations locales. Sa première mission a été de dresser un état des lieux de la situation sanitaire, écologique et économique de la Plaine.



La Commission extramunicipale pour l'avenir de la Plaine mobilisée pour l'intérêt général.

« Afin de mener à bien ses missions, la Commission a auditionné toute personne jugée pertinente pour atteindre les objectifs qui lui ont été fixés. Partenaires institutionnels tels que la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Département des Yvelines, Région Île-de-France, mais aussi représentants d'activités installées sur la Plaine, élus locaux, parlementaires et porteurs de projets... tous ont pu faire valoir leur expérience, apporter leur expertise et ont permis de déterminer des orientations d'aménagement » détaille Kevin Schwendemann, président de la Commission et conseiller municipal délégué à la coordination et la mise en oeuvre de la transition écologique et énergétique.

Les travaux de la Commission ont permis la production d'un rapport intitulé « *Faire de la Plaine maraîchère une opportunité écologique et concertée* ».

Insistant sur le contexte historique, les raisons de la pollution progressive du site, il permet de rappeler l'ambition municipale et, surtout, de proposer des orientations d'aménagement à haute valeur ajoutée, pensées pour

l'intérêt général. Ce rapport est désormais accessible sur le site internet de la ville : www.carrieres-sous-poissy.fr. « Rien n'est encore fixé dans le marbre, nous explorons toutes possibilités mais toujours avec exigence et en concertation avec les habitants » explique Jean-Pierre Guillemann, conseiller municipal délégué à la maîtrise urbaine, aux travaux et au suivi des grands projets.

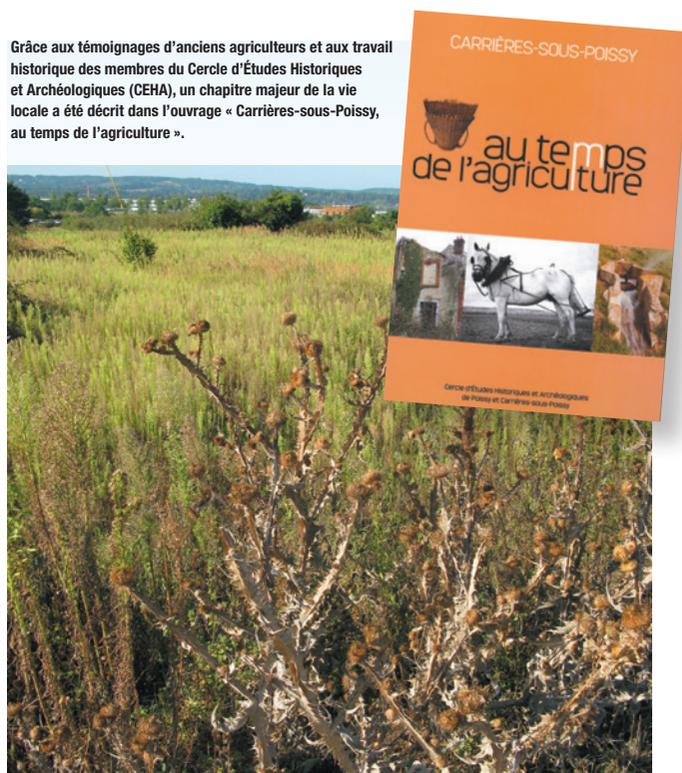


Une concertation publique pour partager des orientations d'aménagement

Douze orientations d'aménagement sont proposées au sein de ce rapport. Du 24 mai au 7 juin, vous avez la possibilité de partager vos priorités d'aménagement et apporter ainsi votre soutien à un projet innovant, durable et exemplaire en matière d'environnement. Production horticole, hors-sol ou par décaissement, sanctuarisation de la Plaine, « *Fabrique 21 du vélo* », parcours patrimonial, ferme pédagogique, implantation de petites surfaces boisées... autant de pistes qui vous sont détaillées aux pages 14 et 15 de ce dossier.

« Il est très important que les Carriérois s'approprient cette concertation. Plus ils seront nombreux à y participer, plus le projet retenu aura du poids auprès de nos partenaires » concluent les membres de la Commission.

Grâce aux témoignages d'anciens agriculteurs et aux travaux historiques des membres du Cercle d'Études Historiques et Archéologiques (CEHA), un chapitre majeur de la vie locale a été décrit dans l'ouvrage « Carrières-sous-Poissy, au temps de l'agriculture ».



Vous avez la parole !

DES RENDEZ-VOUS POUR ÉCHANGER :

SAMEDI 27 MAI DE 16H À 18H
HÔTEL DE VILLE
1, PLACE SAINT-BLAISE

DIMANCHE 28 MAI DE 10H À 12H
MARCHÉ DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY
ESPLANADE DE LA REINE BLANCHE – PLACE SIMONE-VEIL

Du 24 mai au 7 juin, participez à la consultation citoyenne organisée par la municipalité en partageant vos priorités d'aménagement

carrieres-sous-poissy.fr/concertation-plaine



Pour remplir le formulaire en ligne et consulter le rapport de la Commission

1 – Faire de la Plaine un puits de carbone #CLIMAT

Un puits de carbone est un réservoir qui capte et stocke le carbone atmosphérique, à l'instar des océans, des forêts ou des sols.

Ils absorbent environ la moitié des émissions de gaz à effet de serre et sont essentiels pour freiner les dérèglements climatiques induits par l'activité humaine. Cette orientation se traduit par la plantation d'arbres et de bosquets, la création d'un centre de compostage qui transformeraient la Plaine en puits de carbone efficace.

2 – Sanctuariser la Plaine #BIODIVERSITE

La plaine est inscrite au schéma régional de cohérence écologique (SRCE) en tant que corridor écologique. Après des décennies d'inactivité humaine, une biodiversité spontanée riche et diversifiée s'y est développée, qu'il est nécessaire de préserver. Cette orientation vise à sanctuariser une partie de la Plaine en y maintenant une diversité de paysages, de culture et de végétation, propice au développement d'une faune typique des paysages agricoles.

3 – Développer une production agricole non vivrière #AGRICULTURE

En continuité avec le passé agricole de la Plaine, le développement d'une production agricole non vivrière permet de maintenir une agriculture sur site et sur des sols pollués. Cette orientation, porte plusieurs variantes : création d'une ferme florale ou la production de fourrage à destination animale ou de chanvre. Ils présentent de nombreux avantages : rendement rapide, répondant à une forte demande en Île-de-France et création d'emplois d'insertion.

4 – Développer une production agricole hors-sol #AGRICULTURE

La culture hors-sol désigne la culture des végétaux hors de terre. Grâce à des substrats et une eau enrichie en nutriments, les plantes poussent plus vite et contractent moins de maladies. Le développement d'une production agricole hors-sol s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire exemplaire et innovante. Il repose sur un modèle économique durable, résilient, économe en ressources (récupération des eaux de pluie, recyclage de l'eau et valorisation des déchets organiques) et créateurs d'emploi d'insertion.

5 – Développer une production agricole sur sol par phytoremédiation ou séquestration des polluants #AGRICULTURE

En raison de la pollution des terres de la Plaine, une production sur sol est possible en dépolluant les parcelles à cultiver soit, par séquestration des polluants et apport de terres fertiles, soit par phytoremédiation (dépollution par les plantes). Ces deux techniques permettent une remise en culture mais s'inscrivent dans une démarche longue et coûteuse.

6 – Développer une production agricole sur sol par décaissement #AGRICULTURE

Le retour d'une production agricole sur sol peut se concevoir en décaissant et exportant les terres polluées et en apportant sur site une terre propre à l'usage agricole. Si cette démarche permet une mise en culture facilitée pour les futurs exploitants, elle est cependant très coûteuse et nécessite également un contrôle précis sur la destination des terres excavées.



7 – Créer la Fabrique 21 du Vélo #MOBILITESACTIVES #LOISIRS

Il s'agit de créer un lieu de rencontre, d'échange et de loisirs autour des mobilités douces et des activités connexes, comme le cyclotourisme.

Le parcours de la Seine à vélo serait ainsi enrichi par un point d'étape dans la continuité de la future passerelle piétonne en prolongement de l'ancien pont de Poissy et ainsi valoriser la richesse du patrimoine culturel et naturel de la Vallée de Seine.

9 – Développer la production énergétique #CLIMAT

Il s'agit de favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques sur des petites surfaces déjà artificialisées et/ou sur des équipements à venir. Dans un contexte de crise énergétique, cette orientation apporte une plus-value intéressante aux orientations d'aménagement de la Plaine et peut s'inscrire dans une véritable démarche de recherche et développement.

11 – Implanter un centre d'éducation canine #BIENETREANIMAL

Lieu de sociabilisation et d'entraînement encadré par des professionnels, un centre d'éducation canine fournit des conseils, des formations pour aider les propriétaires à bien élever leurs chiens et nécessite une surface disponible importante pour développer les différentes activités proposées : activités collectives de loisirs, école des chiots, balades, stages, séminaires, formations, ... Développer une telle activité dans la Plaine permettrait d'améliorer la place du chien en ville et un apprentissage partagé entre l'animal et son propriétaire adoptant.

8 – Implanter une ferme pédagogique #LOISIRS #MOBILITESACTIVES

Les fermes pédagogiques et d'animation sont des structures présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures et qui accueillent régulièrement dans un but pédagogique des enfants, des jeunes ou des familles.

Développer cette activité constituerait un point d'étape supplémentaire dans un parcours patrimonial de la Plaine qui comporterait deux anciennes maisons du cantonnier, derniers témoignages du passé agricole communal et s'inscrirait dans un circuit touristique plus large adossé aux autres atouts patrimoniaux existants comme le Château Champfleury, le Puits artésien, l'Île de la Dérivation et ses écluses, ...

10 – Implanter de petites surfaces boisées #BIODIVERSITE

La plantation de petites surfaces boisées sur la Plaine, avec la création de chemins de promenades favorisant les mobilités actives, permet de renforcer le poumon vert que représente la Plaine. Une vigilance particulière est à apporter en raison du risque d'acidification des sols et de migration des polluants.

12 – Développer la production de terre crue (ZAC « Ecopôle ») #ECONOMIECIRCULAIRE

À la différence de la terre cuite avec laquelle on fabrique les briques ou les tuiles, la terre crue désigne la terre utilisée en tant que matériau de construction. Il s'agit d'une matière première largement disponible, non transformée, qui présente de hautes vertus écologiques, affiche un faible bilan carbone et est 100% réutilisable.

Le développement d'une filière de construction en terre crue est facilité par l'apport des terres excavées liées aux constructions et aménagement du Grand Paris, évaluées à 500 millions de tonnes d'ici 2030.

Vous avez la parole

Choisissez, par ordre de préférence (de 1 à 12), vos priorités d'aménagement pour « Faire de la Plaine maraîchère une opportunité écologique et concertée »

*Nom : Prénom :

Adresse : 78955 Carrières-sous-Poissy

Tél. Mail :

Choisissez par ordre de priorité de 1 à 12 vos priorités d'aménagement

Choix n°1 : orientation n°	Choix n°5 : orientation n°	Choix n°9 : orientation n°
Choix n°2 : orientation n°	Choix n°6 : orientation n°	Choix n°10 : orientation n°
Choix n°3 : orientation n°	Choix n°7 : orientation n°	Choix n°11 : orientation n°
Choix n°4 : orientation n°	Choix n°8 : orientation n°	Choix n°12 : orientation n°

**Coupon à retourner avant le 8 juin 2023 à l'attention de Monsieur le maire,
Hôtel de Ville : 1, place Saint-Blaise – 78955 Carrières-sous-Poissy**

* Les informations recueillies sont obligatoires et font l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont conservées pendant 1 an. Le destinataire des données est le Cabinet du maire. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.



L'offre de bus fait peau neuve à Carrières

L'offre de transport est entièrement repensée pour améliorer la mobilité. Une nouvelle numérotation, de nouvelles lignes, de nouvelles destinations, des services adaptés à tous les rythmes...

Les liaisons de bus n'étaient plus lisibles et ne favorisaient plus les dessertes directes vers les principales zones d'habitats et économiques. Il était nécessaire que l'offre de transport en commun évolue pour faciliter les déplacements. Depuis le 9 mai, Île-de-France Mobilités et son prestataire Keolis ont remodelé les lignes de bus afin de relier directement les zones

d'habitat les plus denses, les principaux pôles du territoire et les gares.

Les lignes de bus de la Ville (1, 2, 10, 29, 30, 31, 40, 42, 51, 52, 53, 59, 91, 94) sont concernées. Ce changement permet d'augmenter le nombre de bus, en moyenne un toutes les 8 à 10 minutes en heure de pointe en semaine, tous les quarts d'heure le samedi après-midi et un dernier passage tous les

Deux nouvelles liaisons directes pour les usagers

LIGNE 1 : Carrières-sous-Poissy Maison des Insectes > Parc du Peuple de l'herbe > Gare de Saint-Germain-en-Laye

- Accès direct au centre-ville de Saint-Germain-en-Laye via la gare,
- Accès direct au centre-ville de Poissy depuis les arrêts Parvis Gare et Le Cep,
- Elle reprend les itinéraires des anciennes lignes 2 (Carrières-sous-Poissy) et 24 (Poissy),
- L'arrêt Parc Provence fusionne avec l'arrêt Maison des Insectes, Parc du Peuple de l'herbe,
- La desserte du Collège/Lycée Le Corbusier se fait avec la ligne 51.

LIGNE 2 : Chanteloup-les-Vignes Les Ouches > Chambourcy Collège André-Derain

- Accès directs vers Le Ronceray/Champfleury à la Ville, le centre commercial de Chambourcy via la gare, l'hôpital et le centre-ville de Poissy,
- Elle relie Chanteloup-les-Vignes et Carrières-sous-Poissy à Chambourcy via la gare, le centre-ville et l'hôpital de Poissy,
- Elle reprend les itinéraires des anciennes lignes 10 et 25 (desserte de Carrières-sous-Poissy et Chanteloup-les-Vignes) et 51 et 52 par Poissy.
- L'itinéraire entre Carrières-sous-Poissy et Chanteloup-les-Vignes évolue :
 - L'arrêt Salle des Fêtes n'est pas desservi par cette ligne en faveur de l'arrêt Cimetière,
 - L'arrêt Ronceray est légèrement déplacé au plus près des commerces.



res-sous-Poissy

jours, y compris le dimanche, à minuit en gare de Poissy. De plus, le Bus Soir a pris le relais des lignes régulières 1 et 30. Au départ de la gare Nord de Poissy, trois départs sont proposés du lundi au samedi de 0h25 à 1h25, en correspondance avec les trains vers les quartiers ouest de Carrières-sous-Poissy. La ligne N155 relie toujours la gare de Paris Saint-Lazare à Poissy via Conflans et Andrésy de 22h30 à 4h45, 7j/7.

Sur les autres lignes

LIGNE 10 : Poissy Gare Nord > Triel-sur-Seine

Elle dessert, comme l'ancienne ligne 98, l'avenue de l'Europe vers la Gare Nord de Poissy.

LIGNE 29 : Poissy Gare Nord > Chanteloup-les-Vignes Hautes Garennes

Elle dessert l'Ecoparc des Cetton (arrêt Hautes Garennes) à certaines heures et l'arrêt Salle des Fêtes à destination de Carrières-sous-Poissy et de la gare de Poissy.

LIGNE 30 : Carrières-sous-Poissy Les Oiseaux > Parc du Peuple de l'herbe > Poissy Gare Nord

Elle reprend l'itinéraire de l'ancienne ligne 1 à destination de la gare de Poissy et circule du lundi au samedi de 6h à 19h45.

LIGNE 31 : Carrières-sous-Poissy Esplanade > Carrières-sous-Poissy Ronceray

Elle dessert, comme l'ancienne ligne 6, Carrières-sous-Poissy et l'arrêt Saint-Louis. L'arrêt Ronceray est légèrement déplacé au plus près des commerces.

LIGNE 40 : Poissy Gare Nord > Conflans-Sainte-Honorine Gare de Conflans-Fin-d'Oise

Sur le boulevard Pelletier, elle reprend l'itinéraire des lignes 10 et 25 et dessert Andrésy, les gares de Poissy et Conflans Fin d'Oise. Correspondance avec la ligne 19 pour rejoindre Maurecourt. Un bus le dimanche de 10h à 21h et les courses scolaires de la ligne 10 sont reprises par la ligne 52 avec un départ supplémentaire le matin.

LIGNE 42 : Meulan-en-Yvelines Archebuses > Poissy Gare Nord > Saint-Germain-en-Laye Gare

Elle reprend l'itinéraire de l'ancienne ligne 3. La desserte de la 3S1 est désormais assurée par la ligne 65.

Ligne 51 : Carrières-sous-Poissy Les Fleurs / Frères Tissier > Poissy Le Corbusier

Elle dessert le collège/lycée Le Corbusier. Cette dernière passe désormais par l'avenue Vanderbilt et la rue du Dr Touboul.

LIGNE 52 : Carrière-sous-Poissy Pont Neuf > Poissy Lycée Le Corbusier

Elle reprend les courses scolaires de la ligne 10 et circule désormais le matin.

Ligne 53 : Triel-sur-Seine La Chapelle > Chanteloup-les-Vignes > Poissy Lycée le Corbusier

Elle reprendra les courses scolaires de la ligne 25.

Ligne 59 : Cergy Gare Saint-Christophe > Saint-Germain-en-Laye Lycée Léonard de Vinci.

Ligne 91 : Cergy, Martelet > Poissy Peugeot

Ligne 94 : Carrières-sous-Poissy Pont Neuf > Poissy Peugeot



An advertisement for bus services. It features a QR code and a photo of a smiling woman. The text includes: "BUS DU NOUVEAU SUR VOS LIGNES", "ZOOM SUR LES COMMUNES DE : ANDRÉSY, CARRIÈRES-SOUS-POISSY, CHANTELoup-LES-VIGNES", "Dès le 9 mai prochains, vos lignes de bus évoluent pour faciliter tous vos déplacements quotidiens au sein du bassin de vie et de mobilité de Poissy, Verneuil-sur-Seine, Les Mureaux.", "Plus simple, plus pratique, plus proche ! L'offre de transport est entièrement repensée pour améliorer votre mobilité. Une nouvelle numérotation, de nouvelles lignes, de nouvelles destinations, des services adaptés à tous les rythmes... Découvrez ici ce qui change au sein de votre commune !", and logos for "SEINE-ORNE" and "Île-de-France mobilités".

- Retrouvez toutes les informations, les plans et fiches horaires de vos lignes sur www.iledefrance-mobilités.fr > actus > 78 Yvelines > Poissy - Les Mureaux
- Pour suivre le fil d'actualité twitter : @PoissyMur_IDFM
- Formulaire de réclamation : <https://ksoe.kidf.io>

MOBILITÉS

Trottinettes & vélos électriques en lib une nouvelle offre de micro-mobilité

La sobriété énergétique impose de faciliter la micromobilité décarbonée. C'est pourquoi, la Communauté urbaine GPS&O a choisi l'opérateur TIER Mobility pour offrir un nouveau service de trottinettes et de vélos électriques géolocalisés. Disponible depuis le 2 mai à titre expérimental (pendant un an) dans 3 pôles urbains et 7 communes volontaires, dont Carrières-sous-Poissy, ce service permet une libre circulation entre les villes d'un même pôle et privilégie l'accès aux gares, bus, centres-villes, commerces et services publics. Au total, pour le pôle Poissy – Carrières-sous-Poissy, 380 trottinettes et 130 vélos électriques sont déjà mis en service avec une montée en charge progressive du nombre de vélos jusqu'à 230 d'ici fin 2023.

TIER SEINE-LOISE

Essayez les vélos et trottinettes TIER !

Testez le service avec 2 trajets gratuits avec le code promo **GPSE023**

Offre valable du 1er mai au 31er septembre 2023 sur l'application TIER, réservée aux 30 000 premiers utilisateurs, qui n'ont jamais utilisé l'application. Code valable pour 2 trajets gratuits de 20 minutes de trajet offert pour les vélos et trottinettes, à saisir dans l'appli TIER, menu "Code Promo". L'offre est soumise à la durée limitée d'application et soumise au respect des usages TIER. Au-delà des 20 minutes offertes, les trajets sont facturés au tarif normal. L'offre est soumise à la durée limitée d'application. Les trajets sont réservés aux utilisateurs de l'application TIER. L'offre est soumise à la durée limitée d'application. Les trajets sont réservés aux utilisateurs de l'application TIER. L'offre est soumise à la durée limitée d'application. Les trajets sont réservés aux utilisateurs de l'application TIER.

Une offre en libre-service... mais régulée



Comment ça marche

Il suffit de télécharger l'application TIER (www.tier.app/fr), disponible sur le portail (App Store ou Google Play Store). Ensuite, il faut créer un compte pour localiser et réserver une trottinette ou un vélo et payer avec sa carte de crédit.

Réglementer le stationnement sur l'espace public

- Les véhicules sont équipés d'un dispositif qui contraint les usagers à les garer dans les stations dédiées, la facturation d'une course ne prenant fin qu'une fois l'engin correctement garé ;
- Des opérations de maintenance et des tournées de remise en ordre des engins sont réalisées en continu.

Améliorer la sécurité

- Un bridage de la vitesse pour les trottinettes, et en particulier dans les zones sensibles (franchissements des ponts, abords des écoles, zones piétonnes) ;
- Une circulation interdite sur les trottoirs ;
- Une couverture assurantielle maximale ;
- Une forte incitation au port du casque, un tiers des trottinettes dispose de casques et 100% de la flotte est équipée de dispositifs de sécurité (bandes rétro-réfléchissantes, feux avant et arrière, avertisseur sonore, clignotants).

Encadrer les usages

- Un service réservé aux conducteurs de plus de 18 ans (contre 14 ans selon la réglementation), au moyen d'un dispositif de vérification de pièce d'identité avec reconnaissance faciale. Au bout du 3ème trajet sans vérification, le compte est bloqué et ne permet plus d'accéder au service tant que la vérification n'est pas effectuée.
- L'immatriculation de la flotte permet aux forces de l'ordre de verbaliser les usagers en cas de non-respect des règles de circulation ou de stationnement.



7 communes sur 3 pôles :
> Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville
> Les Mureaux, Meulan-en-Yvelines et Hardricourt ;
> Poissy et Carrières-sous-Poissy

re-service :



Des tarifs adaptés à tous les usages

À la minute

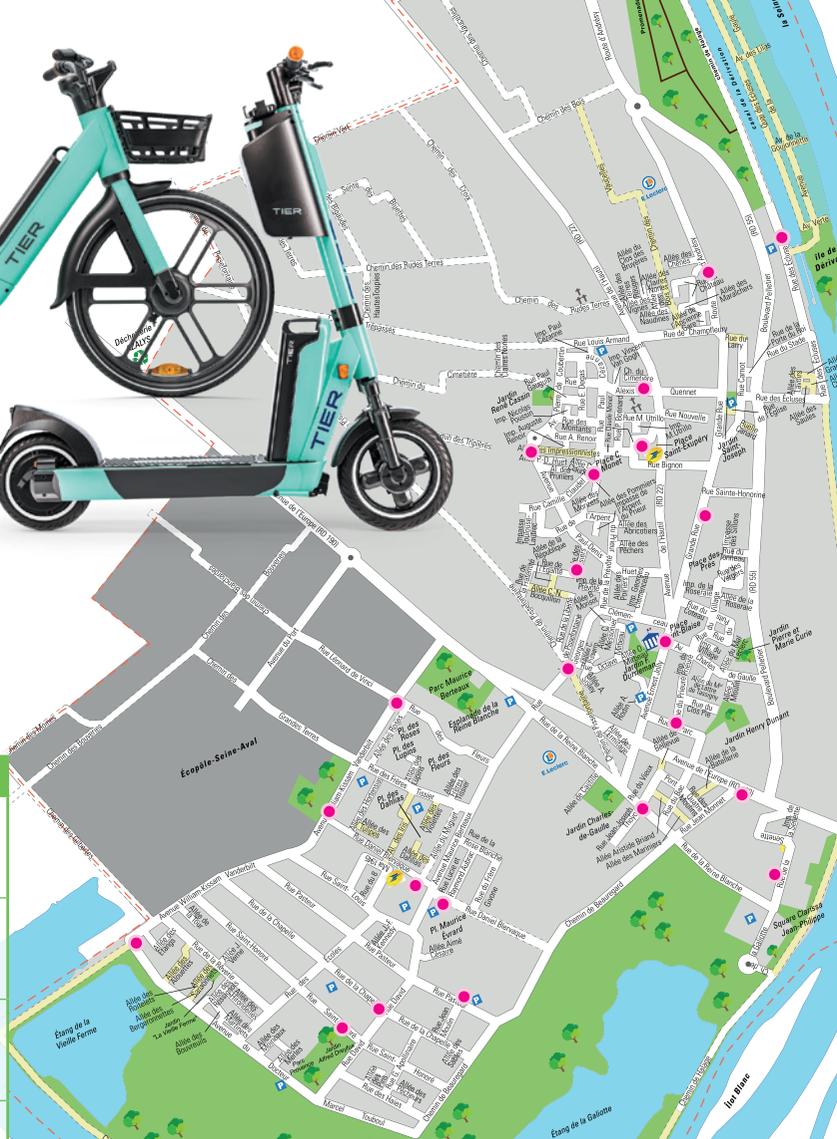
- Trottinettes : 1€ le déblocage + 0,20 €/minute
- Vélos : 1€ le déblocage + 0,23 €/minute

Au forfait

Forfaits	Avantages	Prix
Pass Aller-Retour	45 minutes 4 déblocages valable 24 heures	5,99€
Pass Journée	60 minutes déblocages illimités valable 24 heures	8,99€
Pass Mensuel	Déblocages illimités Pass renouvelé tous les 30 jours	5,99€ / mois
Pass Premium	300 minutes déblocages illimités Pass renouvelé tous les 30 jours	32,99€ / mois

Solidaires

- Tarif étudiant : -25% pour toute l'année scolaire, sur présentation d'un certificat de scolarité (inscription sur www.tier.app/etudiant) ;
- Tarif solidaire : -60% pour un mois, sur présentation d'une attestation Tarification Solidarité Île-de-France Mobilités (à obtenir sur www.solidaritetransport.fr, puis inscription sur www.tier.app/fr/solidarite-fr).
- Deux trajets sont gratuits avec le code GPSEO23.



22 stations implantées sur Carrières-sous-Poissy :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 55 place Saint-Exupéry | 183 rue Alexis-Quennet |
| 471 rue de la Reine Blanche | 722 rue Pasteur |
| 2 place Claude-Monet | 589 rue Maurice-Berteaux |
| 270 Grande Rue | 165 route d'Andrésy |
| 100 rue Léonard de Vinci | 287 rue David |
| 30 Avenue Charles de Gaulle | 534 avenue Paul-Denis Huet |
| 622 avenue Vanderbilt | 569 rue Saint-Honoré |
| 11 avenue du Dr Marcel-Touboul | 120 rue de la Fraternité |
| 346 rue Daniel-Blervaque | 234 rue des Écluses |
| 1 rue de la Senette | 94 rue du Parc |
| 155 rue Jean-Monnet | 120 rue Georges-Clemenceau |



Informations et Foire aux questions

- Pour signaler une panne, un véhicule mal stationné ou pour toute information : gpseo@tier.app
- Contacts Tier via son service client disponible 7j/7 et 24h/24 pour les usagers
Chat interactif via l'application : www.tier.app/fr/
Téléphone : (01 86 76 73 45 - appels gratuits)

Porter les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme

Excellence, amitié, respect, tolérance... autant de valeurs véhiculées par le Sport et l'Olympisme et que la Ville de Carrières-sous-Poissy entend porter tout au long du mandat au travers de la labellisation « Terre de Jeux 2024 ».

Plus de 400 coureurs au départ des 6 et 12 km de Carrières



Nouveau succès pour l'édition 2013 des 6 et 12 km de Carrières.

Le Parc départemental du Peuple de l'herbe accueillait le 12 mars dernier les traditionnels « 6 et 12 km de Carrières », course désormais emblématique et inscrite au calendrier de nombreux coureurs de haut niveau. L'occasion pour la municipalité de remercier le FLEP, principal organisateur, ainsi que les associations partenaires (ACIS Judo et Club Photo) mais également la Protection Civile des Yvelines, les agents mobilisés et les sponsors. Un grand bravo à l'ensemble des participants et aux vainqueurs : Yannick Caillot et Malika Temal aux 12km ainsi que Simon Michaut et Elodie Girard aux 6km. À l'année prochaine !

Carrières s'enflamme pour les JO 2024 !

Ville labellisée « Terre de Jeux 2024 », Carrières-sous-Poissy a célébré la Semaine Olympique et Paralympique du 3 au 8 avril. Forte de la reconnaissance par l'ensemble des acteurs de la qualité de sa politique sportive territoriale, la municipalité poursuit son engagement pour la mise en œuvre d'actions pour le sport et les Jeux auprès de tous les habitants, et notamment en direction de la jeunesse, dans le respect



de la Charte olympique et de la Charte éthique de Paris 2024. Accueil de loisirs, Petite enfance, Seniors, Sports... les services de la Ville étaient mobilisés pour cette semaine exceptionnelle avec de nombreuses activités proposées.

Dispositif « 1000 dojos » : la Ville partenaire de la Fédération Française de Judo

Lancé par la Fédération Française de Judo et soutenu par le Ministère des Sports, le dispositif « 1000 dojos » a pour ambition de développer la pratique du judo, en particulier au sein des quartiers politique de la ville et des territoires ruraux. L'objectif est de créer 1000 nouveaux dojos d'ici aux Jeux Olympiques de 2024. Carrières est mobilisée et, avec l'ACIS Judo, très fière de participer à ce projet qui va permettre l'installation d'un nouveau dojo d'une surface de 70 m² au sein du Gymnase Provence. Les judokas carriérois pourront en profiter dès le 4^e trimestre 2023.

1500 élèves au Cross des écoles

Du 11 au 14 avril, les élèves carriérois du CP au CM2 se sont retrouvés au Parc du Peuple de l'herbe pour le Cross des écoles. Sur 1000 ou 2500 mètres, chaque participant a ainsi pu s'exprimer à son rythme et ainsi faire valoir les valeurs de l'Olympisme. Chaque participant a reçu une médaille.

Cross des écoles : un grand bravo à tous les participants !



ÉVÉNEMENTIEL

Des festivités populaires à l'Hôtel de Ville !

Entre salon du Jeu vidéo, chasse aux œufs et bientôt une soirée Karaoké live, l'Hôtel de Ville n'est plus uniquement un lieu pour effectuer ses démarches administratives. Notre « maison commune » devient un lieu incontournable pour accueillir avec succès des événements populaires.

2^{ème} Salon du Jeu vidéo « Event to Play » : le rendez-vous incontournable des gamers

La 2^{ème} édition du Salon du Jeu Vidéo « Event to Play », le rendez-vous désormais incontournable des passionnés de jeu vidéo et de la culture vidéoludique, s'est tenu à l'Hôtel de Ville le week-end du 1^{er} et 2 avril. Cet événement de e-sport, organisé conjointement avec la marque Event2Give, a rassemblé plus de 1 000 visiteurs de tout âge, confirmant ainsi le succès rencontré lors de la 1^{ère} édition en 2022. Écoliers et collégiens sont venus nombreux en famille, découvrir, échanger et s'amuser autour de grands classiques du rétro-gaming et aux innovations technologiques qui feront les jeux de demain. Un week-end de divertissement numérique et de partage qui, à n'en pas douter, sera reconduit l'année prochaine !

Une Chasse aux œufs sous un magnifique soleil de printemps

Ce dimanche 9 avril, tout était une nouvelle fois réuni, dans le Jardin Freddy Durrleman (parc de l'Hôtel de Ville), pour célébrer, comme il se doit, la Chasse aux œufs à Carrières-sous-Poissy. Soleil, chocolat, mascottes géantes, music band et bonne humeur collective, les enfants, comme les parents, se sont amusés à chercher les gourmandises chocolatées déposées ici ou là par les cloches de Pâques.

La folie du gaming s'est emparée de l'Hôtel de Ville...



... dans le hall...



... dans la salle des mariages...



... ou encore dans le bureau du maire.



Prochainement une soirée Karaoké live à l'Hôtel de Ville

Oubliez le karaoké traditionnel et les chansons accompagnées par une bande son ! Réservez votre soirée du 16 juin pour découvrir ce concept innovant où vous pourrez « pousser la chansonnette » accompagné par de véritables musiciens. Une expérience unique à ne pas rater avec les associations La Scène est à vous Sing & Enjoy et ZYK'OSE !

Entrée à 5€ – À partir de 20h

Inscription obligatoire pour les chanteuses et les chanteurs via lasceneestavous78@gmail.com

NOUVEAU
À NE PAS
MANQUER



Pour une cité verte au service d'une génération bien-être

L'écologie et la préservation de la biodiversité sont au cœur des priorités municipales. La Ville développe une politique pragmatique qui lui permet aujourd'hui d'être reconnu comme un territoire où il fait bon vivre et grandir.

Aux côtés des défenseurs de l'environnement



Les assises régionales de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) Île-de-France, organisées le 11 février à l'Hôtel de Ville,

ont donné l'occasion à Eddie Aït, Maire, et Kevin Schwendemann, conseiller municipal délégué à la coordination et à la mise en œuvre de la transition



Les membres de la section régionale de la LPO accueillis à Carrières-sous-Poissy.



écologique et énergétique, de rappeler l'engagement de la municipalité en faveur de la nature et de la biodiversité. En 2022, la Ville s'est vu récompensée par le label « *Territoire Engagé pour la Nature* décerné par l'Office français de la biodiversité, pour ses projets de réhabilitation de la mare des impressionnistes, d'installation de nichoirs à oiseaux et ses travaux sur l'ancienne plaine maraîchère. De plus, le Parc départemental du Peuple de l'herbe, classé « *Refuge LPO* », a été récompensé par le Grand Prix « *Milieus humides et Urbanisme* » décerné par l'État.

« Une naissance, un arbre » pour reboiser la ville

L'opération « *Une naissance, un arbre* » vise à participer au reboisement de la Ville et à sensibiliser les enfants à l'environnement. Cette troisième édition s'est déroulée au parc Maurice-Berteaux. La municipalité et les

agents du service des Espaces Verts ont accueilli 48 nouveau-nés carriérois venus parrainer un arbre (amélanchier de Lamarck, hêtre, chêne, merisier et charme).

48 arbres plantés dans le parc Maurice-Berteaux.



Un plan alimentaire dans les cantines



Présenté aux membres de l'Atelier alimentation le 19 avril dernier, le plan alimentaire municipal décline les mesures prises par la municipalité depuis juillet 2020 : respect de la saisonnalité des

produits, élaboration d'un plan de menu avec une diététicienne, exigence sur la qualité des produits et leur provenance, interdiction des produits à base d'huile de palme et d'OGM et prise en compte du bien-être animal sur les questions d'élevage et d'abattage des animaux.

Depuis, 50 % des produits proposés sont labellisés (Label rouge, IGP, AOP, Région...), près de 40% issus de l'agriculture biologique et deux repas végétariens sont proposés chaque semaine.

336 000 couverts seront servis en 2023 pour les écoliers et leurs encadrants, dans les structures Petite enfance et aux séniors pour un coût total de 2 280 351€ (charges de personnels et de fonctionnement inclus).

Bien-être animal : ouverture d'une plateforme de signalement en ligne contre la maltraitance



La maltraitance d'animaux de compagnie a progressé de 30% en cinq ans, avec comme principales victimes, les chiens (46%) et les chats (24%).

Afin d'accélérer le processus de signalement de faits de maltraitance animale, la Ville, labélisée « *Ville amie des animaux* » par la Région Île-de-France, a mis en place une plateforme dédiée sur son site internet : <https://www.carrieres-sous-poissy.fr/animaux>.

Les signalements des faits de maltraitance animale sont transmis directement à la Police municipale et au Cabinet du Maire. Pour rappel, la personne qui exerce des actes de cruauté envers un animal encourt 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende (Article 521-1 du Code pénal).



Bientôt un Atlas de la biodiversité

Suivant sa politique volontariste en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité et de son label « *Territoire engagé pour la diversité* », la Ville a candidaté auprès de l'Office français de la biodiversité pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale. Cette initiative vise à identifier les enjeux locaux de la biodiversité et à préserver le patrimoine naturel.

La lutte contre les dépôts sauvages, une priorité... coûteuse !

Depuis 2020, les agents municipaux ont récolté près de 793 tonnes de déchets sauvages pour un coût dépassant les 635 000 euros. Pour Jean-Rémy Liberkowski, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, à la gestion des déchets et la démarche zéro déchet, « *les incivilités en matière de propreté coûtent trop. Le Plan propreté a été conçu pour y remédier, autour de trois priorités : des services renforcés, la sensibilisation des habitants, mais aussi plus de sanctions.* » L'amende administrative est de 500 euros, auxquels s'ajoutent les 135 euros de sanction pénale.



Santé environnementale : renforcement de l'action municipale contre le trafic de transit des poids-lourds



La municipalité, labellisée « *Ville prudente* » par la Prévention Routière, a renforcé ses initiatives contre le trafic de transit des poids-lourds après l'arrêté municipal interdisant la circulation des véhicules de + de 3,5 tonnes sur la RD22. Les élus ont demandé à la Police municipale de procéder à des actions ciblées. En 2022, 206 opérations ont été effectuées pour près de 300 infractions constatées. Les contrôles s'intensifieront en 2023 et une réflexion est engagée pour étendre le périmètre de l'arrêté municipal à d'autres quartiers de la commune.

CULTURE

Le Printemps à Carrières-sous-Poissy

La Fête du printemps et la Guinguette : deux animations inédites qui ont fait le bonheur des petits et grands.

Une Fête du printemps populaire aux couleurs de la biodiversité

La Fête du printemps du 25 mars, animée avec fanfare, mascottes, échassiers jeux en bois, coloriage, maquillage et espaces créaloisirs, s'est déroulée aux abords de la mare de la place Claude-Monet entièrement rénovée. Egalement au menu figuraient une sensibilisation ludique au changement climatique et à la biodiversité grâce aux ateliers et animations proposés par les associations LPO France, le Miel de la boucle de la Seine, e-graine (mouvement associatif d'éducation populaire), ainsi qu'une campagne d'incitation au ramassage des déjections canines par les propriétaires, menée par le CLJ, avec les élus municipaux et le service des Espaces verts. Enfin, les agents de la Police municipale ont marqué plus de 30 vélos en 3 heures avec le Bicycode, technique simple et efficace pour référencer votre vélo et faciliter sa recherche en cas de vol.

Ateliers, animations, sensibilisation pour une Fête du Printemps réussie.



Après-midi dansant à « La Guinguette du Château »

Ambiance chaleureuse et festive pour la première édition de « La Guinguette du Château », le samedi 22 avril, dans l'espace chapiteau du Château Vanderbilt. Un après-midi dansant avec le groupe Lucky Jumper et DJ Fred, en présence du maire, Eddie Aït, de l'adjointe au maire déléguée à la culture, Catherine Njok Batha et du Conseil municipal. Pendant que certains brûlaient le dance floor, d'autres, petits et grands, profitaient des animations proposées par la ludothèque, des jeux d'anneaux, d'adresse et de palets et d'un mini bowling

ou s'exerçaient à des parties de football miniature. Pour les gourmands, un espace restauration proposé par les associations locales (Bougainvillées Afdom, L'âge d'Or et l'Udesfao) était proposé sur place aux parfums bariolés et diversifiés des crêpes, saucisses frites et des spécialités africaines. Merci aux bénévoles associatifs et aux agents municipaux pour leur engagement et leur contribution au succès de cet après-midi dansant et récréatif. Au vu du succès de cette première édition, une prochaine guinguette est déjà en préparation !

Beaucoup de monde au château Vanderbilt à l'occasion de la 1^{ère} édition de la Guinguette.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Emouvants temps de mémoires et de souvenirs au Monument aux morts de Carrières-sous-Poissy



Samedi 11 mars. Temps de recueillement devant la plaque dédiée à la mémoire de Clarissa Jean-Philippe.



Dimanche 19 mars. Les jeunes du CLJ fleurissent la tombe de Lucien Riou, Carriérois tombé en Algérie.



Dimanche 30 avril. Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation symbolisée par le rosier offert à la Ville par l'Amicale de Ravensbruck.



Lundi 8 mai. Cérémonie commémorative du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 et hommage aux Pères fondateurs de l'Europe.

HOMMAGES

Ils nous ont quittés

Plusieurs personnalités locales nous ont hélas quittées ces derniers mois. La Ville de Carrières-sous-Poissy souhaite ici saluer leur mémoire et transmettre ses sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.

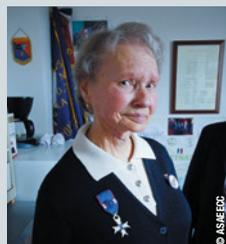
Pierre Dupré, au service des autres



Figure de la vie carriéroise, Pierre Dupré nous a quittés le 31 décembre 2022. Il laisse derrière lui un grand vide et, surtout, l'image d'un homme dévoué, très généreux et toujours présent pour les autres. C'est très naturellement qu'il s'est engagé auprès de l'Amicale des Donneurs

de sang pendant plus de 30 ans. Ses amis se souviennent avec émotion d'un « *vrai camarade, un homme qui ne comptait pas son temps, à l'engagement constant* ». Pierre était également un agent communal particulièrement investi, très apprécié de ses collègues, qui aura travaillé 40 années durant au service de la collectivité.

Simone Moreau, fidèle du Devoir de mémoire



Décédée en décembre dernier, Simone Moreau avait longtemps œuvré auprès de son mari Jean-Claude Moreau, ancien combattant, fondateur et premier président de la section carriéroise de l'UNC (Union Nationale des Combattants). À ses côtés elle a occupé la fonction de

secrétaire de l'association d'abord à Poissy pendant plus de 10 ans, puis à Carrières-sous-Poissy de 2013 à 2017. Carriéroise de longue date, résidant dans la Rue Saint-Honoré depuis plusieurs dizaines d'années, Simone aura marqué par sa gentillesse et son implication auprès des anciens combattants.

Denise Le Souder, Carriéroise de toujours



Disparue le 29 mars, dans sa 89^e année, Denise Le Souder était une femme bien connue des Carriérois « *historiques* ». Née à Saint-Germain-en-Laye en 1934, elle a vécu toute sa vie dans cette maison située Rue Jean-Joseph Thoyot, d'abord avec ses parents, puis avec Bertrand Le Souder, ancien combattant et président de l'ACPG-CATM, qu'elle a épousé en 1961. Association paroissiale, caisse des écoles, ACPG-CATM dont elle fut un élément indispensable... ses engagements étaient nombreux et son dévouement, particulièrement apprécié. Pour tout cela, Denise avait reçu en mars 2019 la médaille de la Ville.

Tribunes libres

Agir pour Carrières

Franchissement de la Seine : la passerelle circulations douces entre Poissy et Carrières-sous-Poissy devient enfin une réalité !

Le 10 mars dernier, le permis de construire de la passerelle reliant Poissy à Carrières-sous-Poissy, d'une longueur de 305 mètres et d'une hauteur de 12 mètres, a été déposé par le Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO). Dès 2026, Carriérois et Pisciacais pourront traverser ce nouvel ouvrage qui permettra aux adeptes des circulations douces de franchir le fleuve pour leur travail ou leurs loisirs en toute sécurité. A l'architecture aérienne et légère, la passerelle reprendra le tracé du Vieux Pont de Poissy tout en préservant les piliers historiques ainsi que la perspective paysagère

Ce projet, annoncé en 2018 pour une réalisation en 2022, a pris 4 années de retard en partie liées aux difficultés réglementaires et techniques autour des vestiges de l'ancien pont. Mais ce retard est surtout la conséquence d'un manque de volonté politique de l'ancienne municipalité qui n'a pas su rester à l'écoute des préoccupations des riverains et piloter ce projet emblématique.

Un dialogue constructif a été engagé avec nos partenaires sur ce projet, la Ville de Poissy et l'EPAMSA, afin de le concrétiser et ainsi améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. La passerelle constituera un gain indéniable pour les habitants de Carrières, en particulier pour rejoindre le pôle intermodal de transports de Poissy. Il sera également utilisé par ceux de Poissy travaillant sur notre territoire ou souhaitant se détendre dans le vaste parc départemental du peuple de l'Herbe.

Mobilisés à vos côtés !

Le maire et les élus majoritaires
 agirpourcarrieres@gmail.com
 06 40 93 71 62

SoCARRIÈRES*

Le nouveau Maire annonce +7,1% d'augmentation des impôts ! Les élus SoCARRIÈRES* demandent la neutralité fiscale

Dans le rapport d'orientation budgétaire 2023, présenté lors du Conseil municipal du mardi 14 mars dernier, est annoncée une nouvelle augmentation de la fiscalité de 7,1% sans aucune mesure de neutralité fiscale pour les habitants.

Les impôts du bloc communal ont déjà augmenté de 41,16 % en 2021 à 47,16 % en 2022, soit une augmentation de + 14,57 %.

Nous devons stopper ce millefeuille fiscal qui consiste à créer sans cesse un nouvel échelon administratif avec une nouvelle fiscalité. La fiscalité du bloc communal se doit d'être neutre.

Si les compétences de la commune sont transférées à la Communauté urbaine GPSEO, il n'y a aucune raison pour que la neutralité fiscale ne s'applique pas dans le bloc communal (Ville + Communauté urbaine).

Nous invitons tous les Carriérois à co-signer notre demande pour une neutralité fiscale sur notre site internet www.socarrieres.fr

Vos élus à votre écoute :
 Christophe DELRIEU, Stéphanie OLIVIER
 Jean-Mario LOPEZ, Hamid OUALI
 Jean-Jacques BERTAUX
 Messagerie électronique
christophe.delrieu@socarrieres.fr
 Téléphone
 06 61 61 31 02
 Site internet
www.socarrieres.fr
 *TELLEMENT CARRIÈRES

Réunis pour Carrières

Bilan de mi-mandat : le compte n'y est pas !

Depuis la création, en 2022, d'un nouvel impôt de 6 % au profit de la Communauté urbaine GPS&O l'équipe majoritaire a oublié ses belles promesses de campagne. Pour rappel, et à notre grand désarroi, les 4 élus carriérois siégeant à GPS&O (MM. Aït, Delrieu, Barron et Mme Mery) avaient voté d'une seule voix pour cette augmentation de la taxe foncière.

Lors du vote du budget 2023, nous avons demandé une baisse du taux de taxe foncière, afin d'atténuer l'impact de la revalorisation des bases de 7 % décidée par l'État. Malheureusement le Maire et son équipe ont refusé de consentir au moindre effort. Aux 16,5 % d'augmentation de la fiscalité directe intervenue depuis 2020, viendront donc s'ajouter ces 7 %.

Si la pression fiscale est de plus en plus difficile à supporter, elle est tout autant difficile à comprendre au regard des services publics qui ne cessent de se dégrader :

- Diminution de la fréquence de ramassage des déchets (Verts, encombrants),
- Réduction des rotations de bus aux heures de pointes et suppression d'arrêts,
- Défaut d'entretien des voiries et espaces publics,
- Annulation de sortie scolaire, faute de moyen de transport,
- Fermeture de la Déchetterie AZALYS le 30 juin.

Face à ce constat, nous en appelons au Maire et son équipe, afin qu'ils retrouvent le sens de l'intérêt des habitants et de notre commune.

Plus que jamais, nous allons poursuivre notre travail de vérification et de contrôle de l'action municipale, afin de ne pas faire mentir le Maire, qui avait promis qu'« un euro dépensé soit un euro utile aux carriérois »

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous et vous apporter toute information utile.

Khadija GAMRAOUI 07 89 59 41 94
Anthony EFFROY 06 43 10 63 38

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Liam COLLOMB (10/01/2023)
Amir HADRAOUI (12/01/2023)
Dimitri ARCHAMBAULT (13/01/2023)
Wassim CHANFI (17/01/2023)
Loukas SAULGRAIN (17/01/2023)
Mathis COUTURIER KOOS (17/01/2023)
Cheick-Idahn (19/01/2023)
Mehdi CHIBANI (24/01/2023)
Clément LE CLOAREC DANIAU (26/01/2023)
Amir MASTARI (30/01/2023)
Ambre BEAUGENDRE (01/02/2023)
Myliane MBAKI (04/02/2023)

Kirra NKOA (07/02/2023)
Ibrahim BOHITEY (09/02/2023)
Isaïah MSA RIBEIRO (10/02/2023)
Alice BENYAMINA (12/02/2023)
El-Mateen MOLANAO (13/02/2023)
Jessie ZEROUALI (15/02/2023)
Soumaya SETTI (16/02/2023)
Victor PUGAY (22/02/2023)
Amira RADU (23/02/2023)
Victoria DOS SANTOS (25/02/2023)
Augustin GOWTHAMAN (27/02/2023)
Isaïah DOUNIAN (01/03/2023)
Gabriela TIDALOS (03/03/2023)
Martin GÉRY LAURENT (04/03/2023)

Baptiste PELLAN (08/03/2023)
Colin FRAIZY (10/03/2023)
Bastien MAUCLAIR (20/03/2023)
Sara HAMZIC (25/03/2023)
Imrane OUATTARA (27/03/2023)
Karl DOUMBIA (30/03/2023)
Karim BELTAIEF (30/03/2023)
Harouna KABA (03/04/2023)
Arielle BUYA BOBO (09/04/2023)
Ismaël GASSAMA (12/04/2023)
Aïsha GASSAMA (12/04/2023)
Eva CALOTA (13/04/2023)
Maël VANVOORDE (16/04/2023)
Célia ACHIBA (17/04/2023)

MARIAGES :

Mustapha ZEROUALI et Lila BENARIM (28/01/2023)
Yliseu RAMOS VIEIRA et Patricia GOMES MOREIRA (28/01/2023)
Abdnour MESTOUR et Asmâ BELKHEIR (18/02/2023)
Issa ABERBRI et Ines BOUCENA (25/02/2023)
Khoudia SAMB et Viau DUFRENE (11/03/2023)
Elhadj FAYE et Awa BA (11/03/2023)
Lassana N'DIAYE et Bineta DEH (18/03/2023)
Sara JAZI et Yassir BELÂBDIA (18/03/2023)
Ndeye DRAME et Ngor THIAM (18/03/2023)
Frederic POTIERIS et Ablawa TOFFOUN (15/04/2023)
Muratcan KOCABIYIKOGLU et Feyza ÜNLÜ (22/04/2022)
Rachid CHAOUI et Loubna OUASSAIN (29/04/2023)
Mehdi MOULOUDJ et Marwa EL HAJOUI (29/04/2023)
Zakaria BENDJEBEL et Inès LAMARTI (06/05/2023)
Raphaël DE MELO et Soumia BENSENOUCI (06/05/2023)

DÉCÈS :

Simonne MOREAU née THIÉBAUD (17/12/2022)
Aimée PLANNIER née SOVERA (21/12/2022)
Elise OUANICH née ATTHAR (02/01/2023)
André ROCH (04/01/2023)
Françoise LAMY (12/01/2023)
Jocelyne RESSE (12/01/2023)
Simonne PISANI née VOISIN (15/01/2023)
Jean-Claude SERGENT (22/01/2023)
Madeleine VERSEPUY née FREBET (28/01/2023)
Marcelle FELTEN (04/02/2023)
Maurice RANO (08/02/2023)
Jean LAFOSSE (12/02/2023)
Martine BUENO SALOMAO née BLISS (18/02/2023)
Jean-Claude MEICHLER (26/02/2023)

Raymonde BRABANDTS née OLS (01/03/2023)
Pascal PÉTEAUX (09/03/2023)
Casimir MATUSZAK (13/03/2023)
Annie NOIRBENNE née DANNEBÉ (14/03/2023)
Maurice MOÏSE (17/03/2023)
Josette RAINTEAUX née LAFFOREST (18/03/2023)
René ZWICKERT (22/03/2023)
Jacques GOËTZ (26/03/2023)
Denise LE SOUDER née HÉMONO (28/03/2023)
Jeannine PLANTEROSE née GASNIER (29/03/2023)
Nicole BECHONNET (11/04/2023)
Guy LE MEUTE (15/04/2023)
Mélanie SAVÉANT née ORÉAL (19/04/2023)
Nelly FERRO née LHONORÉ (19/04/2023)
Jean-Louis BACLET (04/05/2023)

Opération
"une naissance, un arbre"

Inscription via www.carrieres-sous-poissy.fr

PROJET SOUTENU PAR
LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



Vous avez la parole
POUR

« Faire de la Plaine maraîchère une opportunité écologique et concertée »

Du 24 mai au 7 juin,
participez à la consultation citoyenne
organisée par la municipalité
en partageant vos priorités d'aménagement

carrieres-sous-poissy.fr/concertation-plaine



Pour remplir
le formulaire en ligne
et consulter le rapport
de la Commission

DES RENDEZ-VOUS POUR ÉCHANGER

SAMEDI 27 MAI DE 16H À 18H
HÔTEL DE VILLE
1, PLACE SAINT-BLAISE

DIMANCHE 28 MAI DE 10H À 12H
MARCHÉ DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY
ESPLANADE DE LA REINE BLANCHE – PLACE SIMONE-VEIL